

# Pour ne plus être « corvéables à merci », des généralistes se tournent vers une appli de visites à domicile

PAR GUILLAUME BOUVY - PUBLIÉ LE 22/07/2019 - MIS À JOUR LE 22/07/2019

Lancée en 2018 [par un anesthésiste lyonnais](#), le Dr Michael Loeb, l'[application Docariv](#) – comme ses concurrentes [Docadom](#), Medadom ou Mediveille – met en relation un patient et un médecin par la géolocalisation et privilégie la visite à domicile plutôt que le passage aux urgences.

Pour l'instant déployé à Lyon et sa proche région, Docariv dénombre une cinquantaine de généralistes et urgentistes, et entend se développer dans quatre nouvelles villes (Bordeaux, Toulouse, Montpellier et Grenoble). Plus de 25 000 patients en ont bénéficié.

Concrètement, le patient fait sa demande de prise en charge sur une plateforme (ouverte sept jours sur sept de 6 heures à minuit), un médecin reçoit un SMS, rappelle le patient directement et convient d'un horaire de rendez-vous à domicile.



Crédit photo : Phanie

## Sur mesure

Les médecins apprécient cette nouvelle forme d'exercice connecté pour la liberté qu'elle procure. Permettre aux professionnels – notamment les jeunes – de trouver un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle est l'une des promesses du dispositif. « *J'apprécie beaucoup d'avoir un emploi du temps sur mesure*, témoigne au "Quotidien" le Dr Yann Sestier, généraliste lyonnais propriétaire de son cabinet pendant 17 ans qui utilise Docariv à temps plein. *Avant, j'étais surmené, j'avais l'impression d'être corvéable à merci et je devais m'occuper de l'administratif. Maintenant, je sais quand je commence et quand je finis, en tout cas à peu près. Et en maison de retraite, cela permet de faire face à la pénurie médicale.* »

Pour le Dr Loris Limido, arrivé à Lyon en 2017, Docariv est plutôt un complément d'activité : « *J'étais intéressé par les urgences, je suis remplaçant en permanence médicale, et je ne voulais pas m'installer. Ce genre d'appli me permet de travailler quand je le souhaite, en complément des remplacements.* »

Le service est gratuit pour le patient, qui peut toutefois se voir facturer des dépassements en cas de visite médicale jugée injustifiée. L'application prélève 15 % des honoraires des médecins. En cas d'examens complémentaires, la plateforme peut s'appuyer sur une soixantaine de partenaires, parmi lesquels des infirmières, des services d'imagerie ou la livraison à domicile de médicaments.